



HAL
open science

Expérimentations institutionnelles : décrire les dynamiques “d’ensauvagement” à l’œuvre dans un dispositif d’implication des habitants

Margaux Vigne

► **To cite this version:**

Margaux Vigne. Expérimentations institutionnelles : décrire les dynamiques “d’ensauvagement” à l’œuvre dans un dispositif d’implication des habitants. Quatrièmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, GIS Démocratie et Participation, Nov 2015, Lille, France. halshs-02475183

HAL Id: halshs-02475183

<https://shs.hal.science/halshs-02475183>

Submitted on 11 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Margaux Vigne
margaux.vigne@gmail.com
Paysagiste DPLG, Master 2 EHESP, Doctorante en urbanisme et aménagement
Équipe de recherche CRENAU (Centre de Recherche Nantais Architecture Urbanités)
UMR 1563 « Ambiances Architecture Urbanités » (tutelle CNRS/MCC/ECN)
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
Ed DEGEST, Université de Nantes

*Communication pour les 4^{èmes} journées doctorales
sur la participation du public et la démocratie participative
(GIS PPDP démocratie et participation)
Lille, 13 et 14 novembre 2015*

Expérimentations institutionnelles : décrire les effets « d'ensauvagement » à l'œuvre dans un dispositif d'implication des habitants

L'occupation temporaire de l'Allée du Kaai à Bruxelles¹

De nombreuses recherches montrent comment les dispositifs participatifs sont devenus de véritables outils d'action publique, et, au-delà, des outils de gouvernementalité. Ceux-ci sont plus rarement analysés comme des opportunités dont se saisissent les participants au-delà des objectifs déterminés. C'est cet angle de vue qui est choisi ici, faire le récit des « usages de la participation » (Rui Sandrine, Villechaise-Dupont Agnès, 2006), des aventures d'un dispositif participatif et des processus de débordement qui le travaillent de l'intérieur. Ceci sans pour autant faire l'économie d'un double regard, nécessaire à propos de ces dynamiques paradoxales : cette communication mobilise ainsi les termes « d'ensauvagement » et de « domestication », que Catherine Neveu (2011) reprend elle-même au Groupe de Recherche Action (GRAC, 2010). Ce texte s'inscrit dans le domaine de recherche, « contrasté et relativement peu exploré » (Neveu C., 2011), sur les tensions entre institutionnalisation de la participation et dynamiques des pratiques informelles et des mobilisations (Bacqué Marie-Hélène, 2006), mais avec un angle d'approche spécifique, affilié au champ de l'aménagement et de l'urbanisme.

1. Cadrages

1.1. La problématique d'une recherche doctorale : expérimentation institutionnelle dans la fabrique des espaces verts

Un premier élément de cadrage, pour reprendre une formule si souvent répétée, est de mentionner d'où je parle. Non pas revendiquer une affiliation disciplinaire, mais plutôt résumer une généalogie qui traverse différents mondes pratiques et théoriques, paysage, architecture, urbanisme, anthropologie, sociologie². Il faut surtout préciser que la thèse est ancrée au sein d'une « école de

¹ Les photographies sans mention sont de l'auteur.

² Cours de paysagiste DPLG (École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles) ; Master 2 « Territoires Espaces Sociétés » (École des Hautes Études en Sciences Sociales) sous la direction de Daniel Cefai (sociologue) ; DPEA « Recherches en architecture » (École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette) sous la direction de Alessia de Biase (architecte et anthropologue) ; Doctorat au sein du CRENAU, ex-LAUA, équipe de recherche en sciences humaines et sociales au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, sous la direction de Elisabeth Pasquier (sociologue) et Laurent Devisme (urbanologue).

projet » et en interaction étroite et directe avec le milieu opérationnel³. On assume donc un regard nourri de perspectives multiples (et en premier lieu de celles des acteurs sur le terrain) mais focalisé sur des enjeux liés à la fabrique urbaine au sens large, et, de manière plus ciblée, à la fabrique opérationnelle.

La thèse porte sur des expérimentations institutionnelles dans les processus de projets d'aménagement des espaces publics et spécifiquement des espaces verts, et interroge dans ce contexte des couples de notions telles que « alternatives » et « modèles », ou « expérimentation » et « institutionnalisation ». Même si la « participation » n'est pas à proprement parler l'objet de la thèse, l'implication des habitants, et plus largement l'évolution des rôles des divers acteurs dans la fabrique urbaine, sont au cœur de la recherche.

En effet, après une première recherche sur les conflits entre aménagements urbains et mobilisations associatives⁴, et face au foisonnement actuel d'initiatives spontanées dans l'espace public par des acteurs dits « alternatifs » (Paquot Thierry, Masson-Zanussi Yvette, Stathopoulos Marco, 2012), issus de la société civile ou du milieu professionnel, la volonté était de se pencher sur des cas présentant clairement une institutionnalisation de ces manières de faire, dans lesquels l'aménagement temporaire, l'expérimental ainsi que l'implication des habitants deviennent de véritables outils d'action publique (Pradel Benjamin, 2012 ; Terrin Jean-Jacques, 2013).

La recherche se déploie à travers le suivi de trois terrains, trois projets en cours où la maîtrise d'ouvrage publique met en œuvre des expérimentations *in situ*, en amont du futur aménagement et même souvent en amont de la conception. Ces phases combinent implication des habitants, préfiguration et intervention temporaire. À travers une démarche d'enquête empirique⁵, l'objectif est de questionner les effets de ces expériences sur la fabrique urbaine en général et plus précisément sur les phases plus classiques de l'aménagement (programmation, conception, chantier, gestion). Les lignes ci-dessous évoquent rapidement ces trois cas d'études sans rentrer dans le détail car cela nécessiterait de plus longs développements.

Le premier⁶ terrain est la « Fête des Jardins Rêvés », un dispositif d'implication des habitants lié au projet du futur parc de l'Union, situé au cœur de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Union, grand projet urbain piloté par la Société d'Économie Mixte Ville Renouvelée (SEMvr), missionnée par la Métropole Européenne de Lille (MEL), et à cheval sur les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. Le deuxième terrain consiste en deux expériences pilotées par l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE), administration régionale responsable de l'ensemble des espaces verts de la Région Bruxelles Capitale⁷, dans la zone de Tour et Taxis située au nord-ouest de l'agglomération, au bord du canal et entre les communes de Bruxelles Ville et de Molenbeek-Saint-Jean. La première expérience, « Parckfarm », est issue d'un festival (« Parckdesign ») et s'inscrit dans un parc récemment aménagé, tandis que la deuxième, sur laquelle ce texte se penche, « l'Allée du Kaai », est une occupation temporaire des quais industriels du canal,

³ Implication de manière informelle sur le terrain bruxellois et de manière plus formalisée sur le terrain nantais où le chercheur a un rôle actif (convention de recherche avec l'aménageur).

⁴ Enquête et recherche dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master 2, sur le site des Murs-à-pêches à Montreuil en Seine-Saint-Denis.

⁵ Une enquête empirique qui combine ethnographie, observation participante, entretiens, et recherche documentaire et bibliographique.

⁶ « Premier » est à comprendre dans une acception chronologique du terme : les trois terrains sont à trois stades différents, et sont présentés ici du plus « avancé » dans le processus au plus « en amont ».

⁷ On ne développe pas ici les dimensions de la recherche liées aux différences entre le contexte français et le contexte belge, notamment concernant le fonctionnement institutionnel, l'aménagement urbain ou encore le système professionnel. Mentionnons seulement la spécificité des acteurs « initiateurs » des démarches étudiées : dans les cas français des SEM (sociétés d'économie mixte), aménageurs mandatés par les collectivités locales pour mettre en œuvre un projet urbain global sur un territoire donné et dans une temporalité donnée ; dans le cas belge une administration régionale pérenne, à la fois gestionnaire et maître d'ouvrage, responsable des espaces verts à l'échelle de la région Bruxelles Capitale.

destinés à être transformés en parc public. Le troisième terrain, pour finir, est un vaste programme, en cours d'élaboration, d'implication des habitants dans l'aménagement d'une série d'espaces publics et d'espaces verts de l'Île-de-Nantes, processus piloté par la Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA) en partenariat avec Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Ces trois terrains permettent de saisir des aspects différents des processus étudiés, notamment par le biais de trois temporalités différentes et de trois entrées différentes sur le terrain (plutôt auprès des professionnels à Lille ; plutôt auprès de la société civile à Bruxelles ; plutôt auprès de l'aménageur à Nantes)⁸.

Les questionnements de la recherche se déploient à deux niveaux, le premier questionnant la capacité transformatrice de ces expériences vis-à-vis de la fabrique urbaine (sur les dispositifs d'implication des habitants, sur les processus de projets, sur le fonctionnement institutionnel), le second questionnant le potentiel critique de ces expériences vis-à-vis de la société (alternatives sociales, économiques et politiques).

1.2. Des pratiques « hétérodoxes » d'implication des habitants

Des luttes urbaines à l'institutionnalisation de la participation : une histoire bruxelloise

Concernant les interactions entre mouvements sociaux et participation, Catherine Neveu (2011) a fait des constats que l'on retrouve, peut-être de manière plus marquée encore, dans le cas bruxellois (Carlier Louise, 2011). Pour contextualiser le projet étudié ici, il est nécessaire de faire un rapide détour par l'histoire de ces phénomènes à Bruxelles (Carlier L., 2011 ; Collectif, 2009 ; Collectif, 2015).

Dans le cadre des réformes fédérales⁹, la Région Bruxelles Capitale, réunissant 19 communes¹⁰, est créée en 1989 avec un ensemble de compétences dont l'aménagement urbain. Jusqu'à cette date-là, relativement tardive en comparaison de la création des deux autres régions belges, Bruxelles n'est pas dotée d'instances autonomes. Dans cette vacance de gouvernance précédant la création de la Région, la ville est soumise au pouvoir de l'État qui n'hésite pas à instrumentaliser la capitale et son aménagement au seul profit des intérêts du pays et au détriment de ses habitants : infrastructures de transport, bureaux, ... Le développement urbain néglige souvent la question du logement¹¹, « qui apparaît comme la fonction urbaine faible » (Collectif, 2009), la ville perdant d'ailleurs peu à peu ses habitants. La grande promotion privée, la tertiarisation débridée, le phénomène de « bruxellisation »¹², ou enfin certains projets vécus comme particulièrement violents, constituent un terreau fertile à la naissance d'une riche histoire de luttes urbaines : citons en particulier la « Bataille des Marolles », l'aménagement du Quartier Nord dit « Manhattan », ou encore le chantier de la Jonction Nord-Midi¹³. Les luttes urbaines se structurent via des comités de quartier qui

⁸ On fait le choix de ne pas développer ici des aspects de méthode et de positionnement, notamment parce que la question des relations entre chercheurs et acteurs de la « participation » a déjà fait l'objet de développements très riches lors du colloque du GIS en janvier 2015, auquel j'avais assisté.

⁹ De même, on ne rentrera pas non plus dans le détail du système institutionnel belge, rappelons seulement qu'il s'agit d'un gouvernement fédéral, avec trois régions (Région Flamande, Région Wallonne, Région Bruxelles Capitale) et trois communautés linguistiques (Communauté néerlandophone, Communauté francophone, Communauté germanophone), chacune de ces six entités ayant des compétences spécifiques.

¹⁰ Dont Bruxelles Ville, noyau central mais dont l'échelle est relativement petite comparée à l'agglomération urbaine.

¹¹ Défendre le « ville habitée » est un des sujets récurrents des mobilisations urbaines, dont notamment l'ARAU (Atelier de Recherche et d'Action Urbaine) a fait un de ses leitmotifs.

¹² Phénomène auquel la ville a même fini par donner son nom : la « bruxellisation », instituée en véritable stratégie spéculative à Bruxelles, consiste à laisser (voire à encourager) les bâtiments anciens se dégrader pour ensuite pouvoir les faire démolir pour raison d'insalubrité.

¹³ La bataille des Marolles, résistance d'habitants contre la destruction de toute une partie d'un quartier historique populaire du centre de Bruxelles, a abouti à l'abandon du projet ; dans le Quartier Nord, le projet dit « Manhattan », projet de construction d'un quartier de bureaux (dont le « WTC », « World Trade Center » belge), a rencontré une

réclament « soit davantage de participation, soit une autre ville, soit les deux à la fois » (Collectif, 2009). Ceux-ci s'organisent ensuite en fédérations régionales : « Inter-Environnement Bruxelles » (IEB) réunit les comités de quartier francophones et le « Brusselse Raad voor het Leefmilieu » (BRAL) réunit les comités de quartier néerlandophones.

À sa création en 1989, le nouveau gouvernement régional hérite des luttes urbaines une partie de ses idées et de ses forces vives. En témoigne d'une part le transfert d'une partie des militants des luttes urbaines vers les postes de la jeune administration régionale, et d'autre part le passage des mouvements sociaux d'une position contestataire à un rôle de prestataire, particulièrement dans le cadre des dispositifs participatifs en plein développement à l'époque. La participation s'institutionnalise¹⁴, notamment à travers le dispositif des Contrats De Quartier¹⁵, aujourd'hui mis en œuvre de manière généralisée dans l'ensemble des communes. « Les mouvements urbains ont contribué à la modernisation de l'administration et des institutions et, en retour, à la transformation du cadre politique de leur propre intervention. » (Bacqué M.-H., 2006). Cette situation semble donner un réel pouvoir aux organisations d'habitants. « En Belgique, l'institutionnalisation de la société civile est tellement poussée que nombre d'organisations reconnues participent à l'élaboration de la décision politique par leur capacité de pression. » (Van Rompaey Christian, 2005). Dans le même temps, celles-ci prennent le risque de voir s'éroder leur « fonction de révélateur, de critique et d'innovation » (Van Rompaey C., 2005), jusqu'à aboutir à une redoutée dépolitisation : « ils sont subventionnés pour organiser la concertation entre pouvoirs publics et habitants, ce qui les place dans une posture ambivalente, leur donne l'impression de perdre leur capacité contestataire » (Carlier L., 2011).

Aujourd'hui, l'enjeu du passage « du conflit à la coopération » (Neveu C., 2011) est entier et ces acteurs sont dans des positions souvent difficiles (réduction des subventions, dépendances aux contrats de prestations publiques, etc.). Si ce qui nous intéresse ici est l'émergence plus récente de formes différentes d'implication des habitants, la participation institutionnalisée, et son actualité dans le contexte belge, reste un sujet en soi.

Ni participation institutionnalisée ni mobilisations urbaines : du *bottom-up* dans le *top-down*

On n'observe donc pas ici des dispositifs classiques de participation institutionnalisée (Verdier Philippe, 2009), mais des dispositifs d'implication moins formalisés, des pratiques participatives « hétérodoxes » encore peu analysées (Neveu C., 2011). C'est aussi le positionnement de la recherche dans le champ de l'aménagement urbain qui détermine ce choix. Ni dispositifs institutionnels de participation ni mobilisations urbaines spontanées, que sont donc les démarches étudiées ici ? Comme évoqué dans la problématique de la thèse, on s'intéresse à des dispositifs d'implication des habitants à petite échelle, dans le cadre de projets d'aménagement d'espaces publics. Ni enquêtes publiques, ni débats publics, ni réunions ou commissions de concertation, il s'agit plutôt de cadres d'implication en actes et *in situ*. On ne va pas dans ce texte revenir sur le contexte d'émergence de ces démarches, dont se saisissent de nouveaux types d'acteurs, souvent associatifs, moins professionnalisés dans le domaine de la participation et moins reliés aux luttes urbaines. Précisons tout de même que si, dans le contexte français, nombre des protagonistes de cette nébuleuse proviennent du milieu artistique ou architectural alternatif (Paquot T. et al., 2012),

résistance plus faible des habitants, souvent immigrés et très défavorisés, mais a marqué les consciences par sa violence symbolique et spatiale (le projet n'a été que partiellement réalisé, abandonné en cours de route) ; la Jonction nord-midi est une vaste saignée urbaine dont le chantier a coupé littéralement Bruxelles en deux, pour relier la Gare du Midi et la Gare du Nord. On pourrait également citer, même s'il s'agit de mobilisations plus récentes, les oppositions aux expropriations et démolitions causées par le développement du Quartier Européen à l'est de Bruxelles.

¹⁴ Notamment via le Plan de secteur de 1976 qui prévoyait trois étapes : enquête publique ; audition des habitants ; commission de concertation.

¹⁵ Le dispositif des Contrats De Quartiers (CDQ) mériterait en soi un développement. Voir à ce sujet notamment Cohen Maurizio, 2007 et Collectif, 2009.

le contexte bruxellois reste fortement caractérisé par une orientation sociale : ces projets y sont bien plus souvent pris en charge par des collectifs issus du milieu socio-culturel que du milieu de la fabrique urbaine.

1.3. Une approche orientée et non exhaustive : le choix d'un focus sur les dynamiques « d'ensauvagement »

Pour terminer, il semble nécessaire de définir en creux le cadrage de cet article via ce qu'il n'aborde pas, contraint de laisser de côté une partie des aspects de la recherche. Seront ainsi peu abordés les enjeux et implications proprement sociologiques liés à ce terrain. Cela concerne d'une part l'inscription du dispositif étudié dans un contexte plus large de problématiques urbaines à différentes échelles, et d'autre part des enjeux liés au dispositif lui-même. Mentionnons tout de même quelques éléments de contexte indispensables : la *gentrification* avérée de la « zone canal » aujourd'hui principal axe de requalification urbaine de la Région bruxelloise ; la privatisation progressive de la fabrique urbaine, et en particulier de la production de logements ; les enjeux liés au maintien conflictuel d'une activité industrielle sur les bords du canal au cœur de Bruxelles ; les enjeux et difficultés propres à la gouvernance politique et institutionnelle bruxelloise, et au-delà, belge ; les conflits communautaires et linguistiques entre francophones et néerlandophones ; ou encore les tensions communautaires présentes dans l'ouest de Bruxelles, dans des quartiers majoritairement peuplés d'une population jeune, issue de l'immigration et souvent défavorisée. Concernant le dispositif en lui-même, les enjeux suivants, leitmotivs des recherches sur les dispositifs participatifs, ne seront pas non plus abordés en tant que tels : représentativité et légitimité ; analyse sociologique des participants et des types de publics ; ou encore sociologie de l'évolution des professions mobilisées. Il s'agit plutôt d'aborder le terrain comme « un continuum dessiné par la circulation des groupes et des individus engagés, d'une arène à l'autre. » (Goirand C., 2013).

L'idée est d'observer, décrire et analyser, au travers d'un cas précis issu d'un des terrains de thèse, « la place laissée à ces pratiques et visions alternatives », mais aussi la place qu'elles « prennent », et leurs effets sur les « pratiques et visions institutionnelles » (Neveu C., 2011). Ceci en mobilisant, comme évoqué précédemment, la métaphore de « domestication » et « d'ensauvagement » pour décrire les relations de réciprocité entre mouvements sociaux et institutions. « Les travaux sont encore trop rares en effet qui, en dehors de l'observation, déploratoire ou satisfaite, des formes de « domestication » ou d'« intégration institutionnelle » des mouvements sociaux par la participation, s'intéressent aux formes « d'ensauvagement des institutions » » (Neveu C., 2011).

Le cas observé est un projet à l'initiative des pouvoirs publics, construisant un cadre contractuel, spatial et temporel (une convention d'occupation, un espace, trois années), où s'installent et se déploient des mobilisations et des appropriations diverses. Par conséquent, le parti-pris est de se focaliser principalement sur les dynamiques d'ensauvagement, laissant en mode mineur les dynamiques de domestication, pour cette communication du moins¹⁶. C'est une tentative de décrire l'aventure d'un dispositif, entre règle et spontanéité, ce qui en détermine le déroulement sans avoir été pensé, conçu, programmé ou anticipé, ce qui advient et s'actualise dans sa mise en œuvre. En bref, étudier plutôt les effets, inattendus, imprévisibles ou indésirables, que les objectifs prévus et les impacts attendus. En effet, ici, l'initiative de départ est on ne peut plus institutionnelle et on s'intéresse donc, à contre-courant de son application sur le terrain, aux effets de débordements qui sont à l'œuvre à l'intérieur même de ce dispositif institutionnel. Cela nous amène, malgré des objets qui peuvent sembler de prime abord intégrés et donc partiellement dépolitisés, à re-questionner « la place du conflit et de la critique sociale » (Neveu C., 2011), et, *in fine*, à décrire les phénomènes de « domestication » et interroger le potentiel transformatif et critique de ces expériences.

¹⁶ Ce qui ne sera pas le cas dans la thèse.

2. Un cas bruxellois : l'occupation temporaire de l'Allée du Kaai

2.1. Racines et généalogie du projet



Figure 1: Le quai des Matériaux

L'Allée du Kaai¹⁷ est le nom d'un projet d'occupation temporaire d'une zone destinée à devenir un parc public, l'ensemble de la démarche (occupation temporaire et aménagement pérenne) étant pilotée par l'IBGE. Le Quai des Matériaux, situé sur le côté ouest du canal de Bruxelles, entre le Pont des Armateurs et le Pont Saintelette (Figure 1), doit accueillir à terme un parc à vocation « ludique et sportive ». Il s'agit d'une bande relativement étroite, occupée par des hangars, des industries et des magasins, longée d'un côté par le canal et de l'autre côté par l'Avenue du Port. La situation d'une telle programmation à cet endroit-là trouve ses justifications à plusieurs échelles : à une échelle régionale en s'inscrivant à la fois dans le « maillage vert » et dans le « maillage jeux » ; en lien avec la politique bruxelloise de transport et mobilité, puisqu'au projet du parc est combiné celui d'une nouvelle passerelle traversant le canal et accueillant une nouvelle ligne de tramway ; en s'intégrant dans le périmètre de la mise en œuvre du « Plan Canal », masterplan pour la requalification économique et résidentielle des quais ; à une échelle plus proche dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble de la zone dite de « Tour et Taxis »¹⁸, et en particulier de la

¹⁷ C'est une récurrence dans le contexte bruxellois et en particulier dans les milieux un peu militants, que de donner des noms bilingues. Soit, comme ici, il est choisi de mettre un mot en français et un en flamand, soit, comme souvent, l'ordre inverse des mots dans les deux langues permet de construire des phrases valises : par exemple les journées portes ouvertes de l'Allée du Kaai s'appellent « journée Allée du Kaai dag ».

¹⁸ On ne développera pas ici le contexte complexe de cette zone : anciennes douanes de Belgique, le site de Tour et Taxis est une vaste emprise, longtemps couverte de rails, encore occupée par de vastes entrepôts ; vendu par l'État en 2000, le site fait aujourd'hui l'objet d'un projet urbain développé par un groupement de propriétaires privés (« T&T project »).

planification d'une séquence continue d'espaces verts allant des voies ferrées jusqu'au canal ; et enfin dans le contexte local des communes de l'ouest de Bruxelles, densément urbanisées et caractérisées par une population jeune et une démographie dynamique.

Dans ce contexte, l'IBGE a décidé de mettre en place une occupation temporaire des lieux en même temps que la phase de conception et en amont de la phase de chantier. Suite à un appel à projet, c'est une jeune association bruxelloise néerlandophone, Toestand, qui est mandatée, dans le cadre d'une convention annuelle reconductible, pour coordonner le projet. En lien direct avec l'IBGE, l'association aménage très sommairement les lieux, rapidement ouverts au public et aux acteurs locaux. Aujourd'hui, un an et demi après le début du processus, les quatre hangars et les espaces extérieurs sont quotidiennement occupés et investis par une trentaine d'associations du quartier. Afin d'incarner le propos, citons pêle-mêle : les maisons de jeunes du quartier, une ludothèque, des centres de loisirs, un club de boxe, un club de capoeira, un cinéclub, des studios de répétition, les bureaux de certaines associations, un atelier de sérigraphie, un atelier bois, un atelier métal, un atelier vélo, un skatepark, des ateliers avec des gens en « santé mentale », un studio photo, des tables d'hôtes à prix libre, la récupération des fins de marchés, un potager, une zone de jeux (dite « lunapark »), un bar, un élevage de lapins, des graffeurs, une salle de concert et d'exposition, des cours d'arabe, etc (Figures 2, 3, 4 et 5).

Ce projet s'inscrit dans l'histoire bruxelloise des luttes urbaines et de la participation institutionnelle, mais il s'inscrit également dans l'histoire plus récente du développement de démarches participatives au sein de l'IBGE en lien avec l'aménagement des espaces verts. Au départ, ces démarches d'implication des habitants ont été développées avec des motivations très pragmatiques. Créée en 1989 comme toutes les administrations régionales, l'IBGE hérite à ce moment-là de la gestion de la majorité des espaces verts du communal, du fédéral et du royal, mais se voit aussi confier la mission de créer de nouveaux parcs dans les secteurs considérés comme présentant un déficit d'espaces verts, et notamment dans le dit « croissant pauvre », c'est-à-dire les communes de la première couronne nord-ouest de Bruxelles, anciens faubourgs industriels et ouvriers installés le long du canal, lieux d'accueil historiques des populations immigrées, aujourd'hui majoritairement d'origine marocaine. Assez vite, le constat est fait qu'y calquer le modèle du parc royal traditionnel, conçu pour la contemplation et la promenade, ne fonctionne pas, en raison de décalages d'esthétiques et d'usages. Au-delà, c'est la manière même d'intervenir sur l'espace qui se retrouve mise en porte-à-faux : l'expérience d'un parc « parachuté » flambant neuf dans un quartier relativement difficile, mal reçu par les habitants et devant faire ensuite l'objet d'un travail de médiation, a poussé l'IBGE à développer un protocole participatif adapté pour des « parcs à vocation sociale ». La démarche d'aménagement devient un projet social de co-production impliquant les habitants, dès le début dans des réalisations concrètes et sur le long terme dans l'animation des espaces. « L'IBGE ses missions c'est la gestion et l'entretien des espaces verts, mais ça c'est aussi les gens et le social ! Ce que eux, les architectes et les paysagistes, ils apportent à l'espace, moi je l'apporte au social et au culturel, au vivre, à l'usage, aux gens. » (entretien). En interne, ces démarches et le projet de l'Allée du Kaai sont liés à l'engagement d'une personne particulière au sein de l'institution. « Sociologue de rue », recrutée il y a une quinzaine d'années à l'IBGE avec « carte blanche » pour s'attaquer aux enjeux d'implication des habitants sur les projets de parcs publics dans les quartiers difficiles, c'est elle qui a mis en place cette méthodologie de travail à travers plusieurs expériences emblématiques : le Parc de la Rosée et le Parc Bonnevie, tous deux situés au cœur de Molenbeek, ainsi que le square des Ursulines, dans le quartier des Marolles¹⁹.

¹⁹ Concernant les deux parcs à Molenbeek, il s'agit, dans un cas de la transformation d'un parc existant moribond, dans l'autre de la création d'un parc sur une saignée née d'un projet de métro jamais réalisé. Dans les deux cas, un travail social a été mené tout au long du processus, sur les enjeux de programmation et de gestion notamment, aboutissant, entre autres, à la coréalisation des jeux avec les enfants du quartier et à la formation et au recrutement comme gardiens-animateurs de certains jeunes du quartier. Concernant le square des Ursulines, il s'agit d'un skatepark ouvert, qui a fait

Le projet de l'Allée du Kaai est également lié au contexte bruxellois par le fait qu'il s'inscrit dans la lignée, parallèle aux luttes urbaines évoquées plus haut, des « occupations » bruxelloises. Plus souvent squats de bâtiments qu'occupations de friches, cette forme de militantisme est encore très vigoureuse aujourd'hui à Bruxelles et a généré une réelle habitude de l'occupation, temporaire ou plus durable, de bâtiments vides pour des usages divers²⁰. De ce point de vue, le projet a aussi trouvé une partie de son public, politique, militant et professionnel, dans ces réseaux, prompts à se saisir d'une telle occasion.

Mais le projet a également rencontré une audience plus locale, chez les habitants et associations des quartiers alentours. Dans ces quartiers densément urbanisés et peuplés, avec une population très jeune et des familles nombreuses, la demande sociale d'espaces est réelle (petits logements, peu d'espaces publics de grande dimension, pas assez d'équipements et d'espaces communautaires), et chaque nouvel espace « ouvert » dans la ville (salle de quartier, plaine de jeux ou square) est immédiatement investi et approprié. Même si les objectifs de fond du projet de l'Allée du Kaai ne sont pas forcément clairs, il reste que, à l'échelle du lieu et de son occupation conventionnée pendant trois ans, l'objectif principal est le suivant : mettre des espaces à disposition des acteurs du quartier afin de cultiver une habitude de fréquentation et une dynamique sociale en amont de l'arrivée du parc, et, de manière plus ciblée en lien avec le programme de ce futur parc (à vocation ludique et sportive), développer des actions à destination des « jeunes ».



Figure 2 : la cuisine collective, tables d'hôtes hebdomadaires à prix libre

l'objet d'un travail de co-production avec les associations de skateurs, aujourd'hui en partie responsables de la gestion des lieux.

²⁰ Amplifiée par le manque de logements abordables à Bruxelles et par le grand nombre de bâtiments vides (notamment de bureaux), cette dynamique est d'ailleurs souvent liée à des revendications sur la question du logement. Voir notamment le Community Land Trust, mais aussi : Woninghen 123 logements, Communa, la Poissonnerie, Collectif Au quai, Pyramide, etc.



Figure 3 : le grand hangar accueille le club de boxe du quartier, un ancien bus de la STIB est transformé en cinéma



Figure 4 : atelier de peinture avec les enfants sans-papiers



Figure 5 : le petit hangar accueille l'atelier bois, l'atelier métal et l'atelier vélo (photo Toestand)

Ainsi, au sein même du champ institutionnel, un tel projet trouve ses racines à différentes échelles et au croisement entre des motivations très pragmatiques de l'administration régionale gestionnaire (mettre en place un contrôle social, éviter le vandalisme, gérer des bâtiments vides, occuper la latence spatiale et temporelle), un contexte urbanistique et politique favorable à la reconversion de la zone du Canal et de la zone de Tour et Taxis (l'Allée du Kaai étant exactement au croisement entre ces deux axes de transformation urbaine), une volonté planificatrice de créer des continuités vertes à l'échelle de la Région, et enfin des motivations et convictions « participatives » portées par une personne au sein de l'IBGE.

Dans le cadre de l'enquête, il est assez difficile de déceler une véritable vision politique, de saisir une volonté précise qui aurait présidé à la décision de mettre en œuvre cette expérience. Il n'est pas évident de comprendre clairement quels sont les « objectifs prévus » de ce projet (si il y en a), et cela participe à nous pousser à en observer plutôt les « effets imprévus ». Insistons à ce propos sur la dimension expérimentale de cette expérience pour l'IBGE qui le porte, en revenant rapidement sur le montage du projet.

Tout d'abord, il s'agit de deux marchés distincts avec deux maîtrises d'ouvrages distinctes, bien que reliées. Le marché du futur parc, remporté par un groupement d'une dizaine de mandataires piloté par des ingénieurs hollandais, inclue l'aménagement du parc, mais aussi l'ensemble des opérations de démolition des bâtiments et de dépollution du site. Il s'agit donc d'une mission assez lourde, comportant d'importantes dimensions techniques, dont le maître d'ouvrage est Beliris, une structure fédérale chargée de financer un certain nombre de chantiers pour la Région bruxelloise²¹. Beliris est une administration plus « technique » que l'IBGE, son rôle principal est de financer les projets et de veiller à ce que « les budgets soient tenus et l'argent bien dépensé » (entretien). L'IBGE, bien

²¹ On ne rentrera pas dans le détail, il faut juste comprendre qu'il s'agit de montages financiers entre les niveaux fédéral et régional.

qu'étant seulement maître d'ouvrage associé, est donc beaucoup plus investi sur les enjeux directement liés au projet. D'un autre côté, l'occupation temporaire est directement portée par l'IBGE, dans le cadre d'un marché distinct de celui de l'aménagement du parc. L'IBGE est donc l'acteur qui fait le lien entre les deux dossiers.

N'étant pas sûre que le projet d'occupation temporaire se ferait vraiment, la personne responsable de la participation au sein de l'IBGE, mentionnée plus haut, avait également inscrit des attendus en matière de participation dans le cahier des charges de l'aménagement du parc. Les deux dossiers passant en phase opérationnelle, il y a donc « de la participation » à deux endroits : sous un mode « classique », menée sous la forme d'une dizaine de workshops et d'ateliers par une association sous-mandataire directement affiliée à l'équipe de maîtrise d'œuvre ; sous un mode plus « expérimental », via l'occupation temporaire gérée par Toestand en lien direct avec l'IBGE et sans lien direct avec la maîtrise d'œuvre. La personne responsable de ces deux dossiers au sein de l'IBGE explique que la participation intégrée à la maîtrise d'œuvre n'était là que comme une « roue de secours », et elle considère de manière générale que la participation ne gagne pas à être mise en œuvre par des équipes directement sous la juridiction des mandataires, sous peine de rester toujours soumise aux pressions des concepteurs.

« Même si c'est inscrit comme volonté dans le cahier des charges, c'est très difficile de changer le projet d'un concours. Ça dépend de la personnalité des bureaux. (...) Ils veulent faire des minis alvéoles avec des jeux dedans, alors la participation c'est quoi ? C'est choisir les jeux qui vont être dans les cases ? Ce projet il manque d'ambition, il doit évoluer. Ça c'est du classique et qu'est-ce que la participation va apporter ? Normalement la participation aurait du avoir lieu avant. C'est un dossier compliqué... Nous on sera là pour transmettre l'information de l'occupation temporaire. Moi je suis les deux dossiers. » (entretien)

Le déploiement de ces workshops « classiques » a effectivement eu peu d'effets sur le processus de projet, et ce pour de multiples causes²².

Concernant l'occupation temporaire, c'est une « première » pour l'IBGE à de multiples niveaux. Tout d'abord l'administration, responsable des espaces verts, n'a pas l'habitude de gérer des bâtiments. Ensuite, le fait qu'une occupation temporaire soit reliée à un projet d'aménagement (et pas seulement à l'occupation d'un temps de latence) est relativement inhabituel. Enfin, le fait que l'IBGE porte officiellement le projet est nouveau, l'habitude étant plutôt de déléguer, y compris la responsabilité, à une association, tandis qu'ici l'IBGE reste le responsable, garant et porteur du projet, s'engageant ainsi davantage. Tous ces aspects concourent à faire de cette expérience une véritable expérimentation institutionnelle, ayant pour conséquence des « effets (qui) seront souvent indirects, presque toujours inattendus. » (Blondiaux Loïc, 2007).

2.2. « *Ensauvagements* » à l'œuvre

Les lignes qui suivent proposent une description²³ des processus d'ensauvagement à l'œuvre au sein de ce dispositif d'implication des habitants : les effets, imprévus, imprévisibles ou indésirables, de cette expérience, sur le dispositif lui-même, sur le projet en cours, et enfin sur le fonctionnement institutionnel. Marion Carrel (2006), dans sa recherche sur la participation des habitants dans les quartiers populaires, a proposé d'aborder à la fois les « effets internes » (conséquences sur les personnes participantes) et les « effets externes » (impacts sur les processus de décision). De par le cadrage de notre recherche sur le sujet de la fabrique urbaine, on se concentre ici sur quelque chose

²² Entre autres en raison du peu de crédit que les maîtres d'œuvre en question apportent à la participation, de la non-adaptation de l'équipe chargée de les mettre en œuvre (néerlandophone et spécialisée dans le travail avec les enfants) par rapport au contexte (quartier difficile et majoritairement francophone, jeunes adolescents et adultes), mais aussi en raison du peu d'ambition que les maîtres d'ouvrages eux-mêmes y mettaient.

²³ L'enquête en est à un stade où il est peut-être encore périlleux d'aller beaucoup plus loin que cette description issue de l'ethnographie.

qu'on pourrait situer dans un « entre-deux » : aux effets sur des objets intermédiaires que sont les dispositifs, les projets et le fonctionnement institutionnel, qui ne relèvent pas directement de l'échelle de l'individu ni de celle du politique²⁴. Ce qui nous intéresse c'est comment la fabrique urbaine, ses outils, ses processus, se transforment dans ces expérimentations.

Déborder le dispositif : informalité, politisation, déplacement thématique

La première famille d'effets d'ensauvagement concerne le dispositif lui-même, la manière dont les participants le mobilisent, les usages qui en sont fait et qui vont, pour une grande partie, ailleurs ou au-delà de ce qui était prévu. Évoquons ici quelques exemples : appropriations, débordements, détournements, dépassements ou déplacements.

On observe tout d'abord le surgissement récurrent d'une informalité, pouvant être anodine comme à la limite de la légalité, dans le cadre d'un lieu géré et financé par une administration régionale et donc sous sa responsabilité, mais, du moins pour le moment, sans que cela ne remette en cause l'aventure du projet ni même son mode de coordination. Sans forcément aller jusqu'à la « publicisation de problèmes sociaux habituellement peu explorés, tels la violence » (Carrel M., 2006), adviennent fréquemment des actes de petite délinquance, de nombreux vols notamment, ou des actes de dégradation et de vandalisme, plus ou moins gratuits. Souvent perpétrés par des jeunes plutôt très jeunes ces actes relèvent plus d'une forme de défi vis-à-vis des personnes représentant l'autorité ou tout simplement d'un ennui profond, que d'une réelle volonté de nuire. Le travail de médiation et d'accompagnement à destination des « jeunes » des quartiers alentours, principal public cible du projet, est un vaste sujet qu'on ne développera pas ici. Toestand a fini par recruter un jeune du quartier pour se charger de cela.

De manière plus large, le lieu est géré avec une certaine souplesse, tant dans le rapport aux normes que dans les manières de faire. Les hangars, censés fermer à 22h, sont souvent occupés tard dans la nuit. Enfin, l'idée d'habiter les lieux est quelque chose qui s'est progressivement construit et existe aujourd'hui même sans s'inscrire dans de réels cadres : après plusieurs habitants temporaires plus ou moins officiels, un des skateurs a aujourd'hui une sorte de statut de « concierge », c'est-à-dire qu'il habite là gratuitement en échange de missions définies de manière partagée (surveillance, entretien, présence, interlocuteur).

Un second point intéressant à observer est la progressive coloration politique du projet, qui passe par l'investissement régulier du lieu par des réseaux et des événements militants, et par son inscription, malgré son caractère institutionnel, dans le réseau alternatif des contre-pouvoirs bruxellois. Píkník the streets, Common Josaphat, Plateforme Pentagone, ... Il s'agit d'une nébuleuse d'actions collectives émanant d'habitants et d'associations mais ne passant pas, ou plus, par les relais de la participation institutionnalisée et les acteurs traditionnels qu'étaient les comités de quartiers. Ce réseau, directement focalisé sur les enjeux de fabrique urbaine, est dans le cas de l'Allée du Kaai relativement minoritaire par rapport à des réseaux plus directement politisés ou mobilisés sur des enjeux sociaux. Le lieu accueille régulièrement des mouvements comme Véloration, Climate express, la lutte contre le projet de méga-prison de Haren²⁵, Hart Boven Hard-Tout autre chose²⁶, des formations à la désobéissance civile, ou encore la préparation de nombreuses manifestations nationales. De manière plus spécifique, les membres de Toestand sont porteurs d'une mobilisation pour la cause des sans-papiers et des réfugiés, avec le mot d'ordre de « *Niemand is illegaal* » (« Personne n'est illégal »). L'Allée du Kaai accueille ainsi de nombreux événements en soutien aux sans-papiers (journées de soutien, concerts, débats, préparations de manifestations, etc.) (Figure 6). Collectactif, une des associations très actives dans les lieux, constituée de sans-papiers, a

²⁴ Bien que, dans le cadre de la thèse, on abordera ces différentes dimensions et registres d'effets, tels qu'évoqués en introduction de ce texte : à la fois opérationnels, sociaux et politiques.

²⁵ Haren est un peu la « ZAD » (Zone à défendre, terme popularisé par la lutte anti-aéroport de Notre-Dame-des-Landes) belge, mobilisation contre un projet de méga-prison dans la campagne au nord de Bruxelles.

²⁶ Mouvement bilingue de contestation contre les politiques d'austérité du gouvernement belge.

développé un réseau à l'échelle de la ville de récupération des invendus de marchés, invendus revalorisés en paniers offerts aux personnes défavorisées ou en repas vendus à prix libre (entre autres à l'Allée du Kaai), et dont le bénéfice revient à la lutte des sans-papiers. Plus récemment, face à l'affluence de réfugiés dans la capitale belge²⁷, l'Allée du Kaai a servi de plateforme logistique de collecte de dons matériels à destination des réfugiés, ensuite redistribués (jusqu'à Calais) (Figure 7).

Ces phénomènes d'engagement militant sont ainsi visibles et lisibles dans les lieux, à la fois à travers de grands événements et de petits signes au quotidien²⁸, dans une « pluralité des processus de subjectivation politique et de politisation » (Neveu C., 2011).



Figure 6 : préparation de la marche nationale en soutien aux sans-papiers

²⁷ Mentionnons notamment la situation du Parc Maximilien qui accueille en centre ville et dans des conditions plus que précaires un grand nombre de réfugiés encore à ce jour. L'association Collectactif a d'ailleurs pris en charge la préparation des repas pour le camp de réfugiés depuis la fin de l'été 2015.

²⁸ Comme cette inscription anonyme à la craie sur un tableau noir : « Aidez-nous à acheter un nouveau cerveau pour Bart De Wever ! » (Bart De Wever est le chef de file du parti nationaliste flamand NVA, *Nieuw Vlaamse Alientie*) (Figure 8)



Figure 7 : stockage des dons pour les réfugiés, à l'automne 2015 (photo Maarten Dieryck)



Figure 8 : inscription anonyme sur un tableau dans le hangar RAG

Cela passe aussi par la défense inconditionnelle d'un certain nombre de principes érigés en valeurs, qui s'incarnent dans l'expérimentation quotidienne du fonctionnement d'un lieu quasiment autogéré : le gratuit ou le prix faible, l'écologie et la récupération, l'auto-organisation, etc.

Par ailleurs, l'Allée du Kaai s'intègre aussi dans le mouvement évoqué précédemment des occupations et des squats ; cela passe par des évènements communs, des rencontres, ou encore l'organisation de la journée « *Toestand visits Brussels* », où l'Allée du Kaai était inscrite comme point de départ d'un parcours en vélo à travers Bruxelles à la rencontre des différents squats et de leurs acteurs. Il est d'ailleurs intéressant de noter que de nombreuses personnes ne sont pas forcément au courant du fait que le lieu est porté et financé par l'IBGE, pensant fréquenter une occupation spontanée comme les autres. La manière dont Toestand communique sur le projet et gère les lieux participe à ce phénomène : ils font de l'Allée du Kaai, dite « Zone d'action spontanée », un lieu ressource pour leurs propres engagements et ceux de tout un réseau d'acteurs bruxellois.

« C'est vrai qu'ici c'est un projet de l'IBGE, qui l'a initié en disant « On va faire un parc ici mais on veut que quelque chose bouge entre temps ». Nous on s'est dit « On veut bien le faire », vu que c'était une demande d'occupation temporaire avec un peu le focus sur les quartiers, sur la jeunesse, et sur l'activation de l'endroit. » (entretien)

À l'origine les membres de Toestand viennent du milieu des *free-party* et de l'alternative sociale et culturelle plutôt radicale. Dans le cas du projet de l'Allée du Kaai, alors qu'ils sont financés par une administration publique, qu'ils ont répondu à un appel à projet, et qu'ils sont là avec une mission précise, ils se remettent parfois en question puisque ceux qu'ils considèrent comme leurs pairs sont souvent des militants menant des actions depuis des années sans aucun soutien des pouvoirs publics. Leurs engagements, et l'inscription dans un tel réseau, semblent ainsi une certaine manière de reconstruire un sens militant dans un cadre institutionnel, même si ce dernier n'est pas si contraignant.

« À Vilvoorde on n'a pas eu de subventions du tout, on a juste eu le bâtiment (...) Maintenant c'est autre chose, c'est vrai que c'est une autre dynamique. On travaille beaucoup mais c'est pas juste ce qu'on veut parce qu'on a cette mission donnée par l'IBGE (...) Parce que ça devient une mission, ça devient quand même une autre dynamique je crois. Il y a un peu plus de « il faut le faire » et pas seulement « on a envie de le faire donc on va le faire ». » (entretien)

Dans le même temps, ce cadre institutionnel leur permet aussi de se confronter à des problématiques nouvelles. Ces militants viennent en effet de réseaux qui se tiennent habituellement à l'écart de la participation institutionnelle.

« Plutôt jeunes et peu impliqués dans la vie de quartier, ils ont un mode d'appropriation de l'espace urbain très politisé et se revendiquent des mouvements altermondialistes. Leur militantisme s'exerce autour de causes globales, généralement jugées plus nobles que la défense du cadre de vie. » (Rui S., Villechaise-Dupont A., 2006)

Dans le projet de l'Allée du Kaai ces engagements, multiples, rencontrent justement l'échelle du quartier et ses problématiques propres, et y trouvent des sujets de luttes communs, tels que le manque de logements, la défense des sans-papiers ou le travail social avec les jeunes.

Par ailleurs, dans son fonctionnement, le lieu fait cohabiter d'une manière assez atypique l'échelle du quartier et l'échelle régionale, échappant ainsi peut-être au « piège de la proximité » (Blondiaux L., 2007), sans pour autant devenir un lieu hors-sol. La démarche fait ainsi le lien entre des engagements politiques globaux et leur réalité dans les quartiers, entre une mutation urbaine à grande échelle et l'aménagement d'un espace donné. Probablement en raison de sa situation dans la ville (à cheval entre plusieurs « quartiers », entre un côté du canal et l'autre, entre Bruxelles et Molenbeek, entre faubourgs populaires et nouveaux immeubles de standing, entre le canal encore industriel et sa revalorisation résidentielle), l'expérience en cours à l'Allée du Kaai ne fait pas l'économie du débat et du conflit, évitant le consensus et la pacification pure et simple pour mettre, en actes et en lieux, les problématiques bruxelloises sur le devant de la scène.



Figure 9 : cartographie participative du quartier

On observe enfin de manière récurrente un déplacement thématique (quels sont les enjeux ?), notamment dans l'équilibre entre projet social et projet spatial. Pour la plupart des acteurs investis aujourd'hui quotidiennement dans le lieu, le projet du futur parc n'est pas le plus important, et n'est parfois même pas identifié comme un enjeu en tant que tel. « L'occupation temporaire c'est de la participation mais pas sur l'aménagement, plutôt sur la dynamique sociale, sur le « vivre » du parc. » (entretien) Même Toestand, association coordinatrice du projet, voit la question du futur parc comme quasiment secondaire par rapport à d'autres préoccupations et champs d'action jugés plus importants, comme inventer de nouvelles formes de travail social et culturel, notamment vis-à-vis des jeunes, se mobiliser contre le manque de logements ou contre l'exclusion des sans-papiers et des réfugiés. L'un des membres de l'association m'expliquera ainsi que « un parc n'est pas le pire parce qu'ils auraient pu construire ici des logements de luxe comme sur l'autre rive du canal, mais que ça aurait quand même été mieux de construire des logements bon marché, qui manquent à Bruxelles, plutôt qu'un parc. » (entretien) Les autres acteurs mobilisés n'ont aussi pour la plupart que peu d'intérêt pour le projet du futur parc : à court terme ils sont plutôt concernés par l'investissement du lieu et ce qui s'y fabrique en terme de liens et d'apprentissages ; à moyen terme ils sont plutôt soucieux de la pérennisation (y compris ailleurs ou sous d'autres formes) des dynamiques sociales initiées dans le quartier par le projet ; et à long terme certains vont jusqu'à poser la question de l'enjeu réel de la transformation de ce lieu : est-ce vraiment nécessaire de faire un parc ici ? Pourquoi ne pas faire plutôt un centre social ou une maison de quartier (équipements qui, dans l'imaginaire collectif, correspondent davantage qu'un « parc public » à ce qui s'expérimente actuellement sur les lieux) ? « Faut plutôt des trucs social, des trucs pour les jeunes, des foyers, des maisons de jeunes ! Le parc c'est pour les gens d'en face de l'autre côté du canal, pour les bourges. » (entretien)

Même l'enjeu de la « participation » en tant que telle, s'il est posé comme moteur du projet par l'institution qui le porte, n'est finalement que très peu présent dans les discours et les pratiques des acteurs du terrain. Les acteurs qui se sont saisi du dispositif utilisent celui-ci davantage comme un

outil, une ressource pour des engagements et des actions à valeur plus générale, qu'avec un objectif de participation au sein du système ou d'impact sur le projet. L'enjeu du projet du parc et de la transformation urbaine se trouve ainsi réduit à constituer un contexte propice, un prétexte, un espace-temps disponible. Cet état de fait, conjugué au fait que le lieu fonctionne très bien, attire de plus en plus de public et se met à intéresser de plus en plus le milieu politique et institutionnel, participe paradoxalement à renforcer sa capacité, faible au départ, à avoir un impact sur le futur projet d'aménagement.

Déformer le projet

Se demander quelle influence aura cette expérience sur la conception en cours du futur parc (sans observer à proprement parler l'aménagement final mais plutôt sa fabrication) interroge la mobilisation et la traduction programmatique, formelle, spatiale et technique de l'expérience, mais aussi l'implication du public dans la phase de réalisation (chantier) et, à terme, dans la gestion et l'animation du futur espace public (Tonnelat Stéphane, Renaud Yann, 2008). Développons quelques pistes à ce sujet, même si cette question reste entière au vu de la temporalité du projet et de l'enquête.



Figure 10 : construction de jeux temporaires (photo BC studies)



Figure 11 : les cabanes de l'élevage de lapins, au bord de l'avenue du port, avec en arrière-plan les entrepôts royaux de Tour et Taxis (photo Toestand)

Concernant la traduction spatiale, les influences sur le projet se déploient pour le moment à plusieurs niveaux : sur des questions de programmation (l'idée d'un potager collectif, ou encore de nouveaux types de jeux ou d'équipements sportifs), d'articulation entre les différents usages entre eux, testés en direct sur les lieux (peut-on mettre le foot et le basket ensemble ?), et sur des enjeux proprement spatiaux (identification de lieux clés, réflexion par l'usage actuel sur l'emplacement dans l'espace de différentes programmations). Concernant l'implication des habitants dans la réalisation, il est possible que la méthode expérimentée au Parc de la Rosée (co-construire les jeux pour enfants avec les habitants) soit reconduite (Figure 10). Enfin, la question du rôle des habitants dans la gestion et l'animation du futur parc est la moins évidente, car elle concerne à la complexité gestionnaire (Figure 11). Cependant, l'ensemble des acteurs souhaitent voir la dynamique initiée se pérenniser, et les échanges oscillent donc actuellement entre sa prise en compte dans le parc lui-même (via un espace ouvert géré par les associations, un potager collectif, un espace couvert, une agora, ...) et son déplacement dans un bâtiment qui serait à terme conservé et intégré dans le parc²⁹.

Les débats autour de la préservation, de l'usage et de la gestion des bâtiments constituent un bon exemple au sens où ils questionnent d'une part les missions de l'institution (l'IBGE ne gère normalement pas des bâtiments) et d'autre part la programmation et le projet (on devait y faire un parc, pas un bâtiment). Le succès de l'occupation temporaire fait que les maîtres d'ouvrage et les élus se questionnent actuellement sur l'intérêt de conserver un des bâtiments actuellement occupés (question qui n'aurait même pas été envisagée il y a un an). Mais cette récente ouverture trouve aussi ses raisons dans les aléas du contexte économique et temporel du projet. Réductions de budget

²⁹ Une des pistes étant, à terme, de racheter ou louer le bâtiment Kanal, actuellement occupé par une boîte de nuit, pour en faire une sorte de centre social.

et retards sur le calendrier font que maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre voient également dans la conservation d'une partie des bâtiments une solution pragmatique et économique, à la fois à la gestion de l'attente que va générer le retard sur l'aménagement du parc, et à la possibilité, de plus en plus probable, que le budget ne leur permette pas d'aménager l'entièreté de l'emprise prévue.

Autour du projet du parc lui-même il est intéressant d'observer comment se dessine un rapport de force entre l'IBGE, maître d'ouvrage, et les concepteurs maîtres d'œuvres. Peu sensibles, *a priori*, à la dynamique participative, ceux-ci portent un imaginaire relativement différent de celui que nourrit l'administration régionale pour ce site. Si on caricature un peu, l'IBGE tient à « son » programme de parc à vocation ludique et sportive et voudrait voir sur le site une plaine de jeux suffisamment atypique et dimensionnée pour attirer des familles de toute la région, tandis que les maîtres d'œuvre se font les défenseurs de la qualité paysagère des quais du canal, proposant plutôt une belle promenade dans laquelle s'intégreraient quelque jeux. « Tu as plein d'espace et qu'est-ce que tu fais ? Tu me fais une marée de pavés et tu me serres les ados dans des minis cages qui mélangent toutes les activités ? Nous c'est pas ça qu'on veut. » (entretien) Alors que l'IBGE, et en particulier la personne qui porte la démarche des parcs à vocation sociale, veut avant tout répondre aux besoins des quartiers proches et proposer un aménagement adapté au contexte (simple, robuste et laissant une grande place aux « équipements » en tout genre), la maîtrise d'œuvre, et avec eux d'autres acteurs du milieu urbanistique bruxellois, entendent plutôt faire de ce projet un premier jalon de la requalification, esthétique, spatiale, et, implicitement, sociale, de la zone Canal.

Dans un contexte belge et bruxellois où le politique est peu présent et souvent changeant³⁰, c'est ainsi principalement l'administration publique qui s'engage et défend l'intérêt des habitants dans le projet, et cela participe à remettre en question ses missions et ses manières de travailler. « Moi j'estime que ce que je fais dans le processus de participation c'est politique. Pas une politique de partis, mais une politique de la fonction publique. On a un peu oublié qu'on était au service du public. C'est le plus beau métier qui existe et on en a fait un truc horrible. » (entretien)

Interpeller l'institution

Abordons donc pour finir les effets de cette expérience sur l'IBGE elle-même, institution porteuse du projet. Il semble que c'est là que le terme d'ensauvagement est le plus approprié, puisque l'aventure dans laquelle s'est engagée l'administration avec ce projet la met souvent en situation de fragilisation, d'interpellation, mais aussi d'apprentissage ; situations qui pourraient, à terme, peut-être aboutir à des « résultats procéduraux » (Bacqué M.-H., 2006). L'interpellation de l'institution ne se fait pas de manière frontale mais plutôt de façon détournée, indirecte, par les questions qui se posent au jour le jour dans le fonctionnement quotidien du lieu et le déroulement du projet. « On peut parler d'un processus croisé d'ensauvagement des institutions (...) et de domestication de l'expérience sauvage (...). » (GRAC, 2010). Ces effets s'observent pour le moment à deux niveaux : d'une part sur la définition et les limites des missions de l'IBGE ; d'autre part au niveau des rapports de force avec d'autres acteurs publics (administrations ou élus).

Premièrement, ce projet s'inscrit dans la continuité d'une série d'expériences qui ont eu tendance à repousser les limites des missions prises en charge par l'IBGE. Au sens le plus restrictif, l'IBGE est responsable de l'aménagement et de la gestion des espaces verts de la Région Bruxelles Capitale, mais cette définition minimum de son rôle a été remise en question par un certain nombre de projets ayant une forte coloration sociale et/ou culturelle. L'expérience des « parcs à vocation sociale », évoquée précédemment, mais aussi l'expérience du festival « Parckdesign », ont, chacune dans leur

³⁰ C'est un des points qui devront être développés dans la thèse dans la comparaison avec les cas français : à Bruxelles, le contexte politique et la structuration institutionnelle donnent lieu à des situations d'exercice du pouvoir qui semblent d'une part moins hiérarchisées qu'en France, laissant plus de marge de manœuvre aux différents porteurs de projets, et d'autre part où la présence des élus est relativement minorée, laissant place à des administrations proactives et forces de proposition.

registre (travail social et participation ou expérimentation culturelle et artistique), positionné l'IBGE sur la scène publique comme un acteur force de proposition sur les enjeux liés à l'expérimentation et à l'implication des habitants. Ce qu'il faut noter, c'est que l'Allée du Kaai advient à un moment où ces projets culturels et sociaux, et leurs financements, sont remis en cause par un inspecteur des finances chargé de mettre de l'ordre dans le fonctionnement de l'administration régionale et ne comprenant pas pourquoi l'IBGE ne se contente pas de sa mission de gestionnaire d'espaces verts. Ce projet, et d'autres, deviennent alors des outils de persuasion, des preuves utilisées pour convaincre du bien fondé du fait que de telles actions soit menées par l'IBGE.

De manière plus spécifique, l'enjeu de la mission sociale de l'IBGE est mis sur le devant de la scène dans ce projet, resurgissant de manière récurrente au quotidien. Sur ce point, il est nécessaire de mentionner que l'IBGE a, depuis le début des expériences des « parcs à vocation sociale », généralisé dans la plupart des espaces verts en milieu urbain la présence de « gardiens-animateurs ». Il s'agit de personnes faisant au quotidien un travail de présence et de médiation dans les espaces verts de Bruxelles, spécialisées selon les contextes et les problématiques (travail avec les sans abris, problèmes de toxicomanie, animation avec les enfants, médiation avec les jeunes, etc.). Pour le moment, ceux-ci sont investis sur l'Allée du Kaai de manière très sporadique, et, de façon plus générale, ont des difficultés à trouver leur place et remplir leurs missions dans ce quartier-là. Une association, active sur le quartier avec les jeunes, tente actuellement de convaincre l'IBGE de développer une démarche spécifique à ces quartiers-là, à ces espaces-là, avec d'autres moyens et d'autres méthodes que celles des gardiens-animateurs. Ainsi la question des missions de travail social portées par l'IBGE se pose à chaque moment d'échange et de réflexion sur le projet.

En dehors des impacts concernant les limites entre différents domaines de compétences (social, culturel, technique), on observe aussi des impacts sur les limites des missions de l'IBGE en terme de types d'espaces à gérer et prendre en charge. Comme on l'a dit, l'IBGE est normalement responsable des « espaces verts », tandis que « l'espace public » est à la charge des communes. La distinction entre les espaces publics et les espaces verts s'est jusqu'à maintenant faite via la nuance entre espace ouvert (place) et espace fermé (parc), bien que certains parcs soient complètement ouverts. Ainsi l'IBGE s'est retrouvé depuis une dizaine d'années responsable de l'aménagement et de la gestion de nombreuses « plaines de jeux » qui, bien que n'étant pas forcément des espaces verts, sont considérées comme des espaces spécifiques car clôturés, et ne relevant donc pas de « l'espace public » et de la responsabilité des communes. Toutefois, plusieurs projets récents de plaines de jeux, dans la droite ligne de la nouvelle volonté de l'IBGE d'inscrire davantage ces espaces dans la ville, ne sont plus clôturés et participent ainsi à rendre plus floue la frontière déjà fragile entre place publique, square ou plaine de jeux. Le square des Ursulines, skatepark atypique (appelé « square » parce que non clôturé et permettant ainsi d'échapper aux normes en vigueur pour les skatepark), est tout autant utilisé comme place publique que comme skatepark et a pourtant été aménagé et est géré par l'IBGE. Cette question liée aux types d'espaces que doit prendre en charge ou pas l'IBGE se pose à l'Allée du Kaai et va également se poser dans le cadre de l'aménagement du futur parc, avec peut-être encore plus d'incertitudes liées au fait de conserver éventuellement un bâtiment intégré au parc et investi par les associations et acteurs du quartier. L'IBGE a-t-elle pour mission de gérer un tel lieu, un hybride entre maison de jeunes, salle de quartier et espace public, et intégré dans un parc qui sera ouvert ?

Enfin, l'expérience a aussi des effets sur les positionnements de l'IBGE sur la scène institutionnelle et sur ses interactions avec les autres acteurs publics, administrations ou cabinets politiques, dans le contexte du fonctionnement institutionnel bruxellois sur lequel on ne s'étendra pas mais dont il faut rappeler la complexité. Comme évoqué précédemment il est difficile d'établir une filiation claire entre cette expérience et une réelle volonté politique. C'est plutôt l'administration qui a été proactive sur le sujet et aujourd'hui, seulement un an après le début de l'occupation temporaire, les politiques et d'autres acteurs commencent à s'y intéresser davantage. Joël Idt, dans sa recherche sur plusieurs projets urbains, met ainsi en avant le « rôle des techniciens des collectivités locales et des

institutions parapubliques locales (cadres territoriaux, chargés de projets, directeurs de services, etc.) dans la production des enjeux de l'action publique ». Ici, l'ambition participative en particulier est surtout portée au niveau de l'IBGE. De plus, la « défense » par l'IBGE de la programmation ludique face à un aménagement plus esthétique se fait aussi de manière relativement solitaire. À ce jour, dans un contexte tendu sur ce sujet où l'IBGE n'arrive pas à faire respecter cette direction à la maîtrise d'œuvre, l'IBGE revient vers les élus pour leur demander de porter de manière plus forte cette programmation, ou, le cas échéant, de l'abandonner officiellement. « La concordance entre le niveau politique de production des décisions et le niveau technique de leur mise en œuvre n'a rien d'automatique. La mise en œuvre peut conduire à faire évoluer ou à remettre en cause les définitions politiques, voire parfois peut précéder leur élaboration. » (Idt J., 2012). De manière transversale, on peut dire que cette expérience s'inscrit dans une tendance où l'IBGE prend davantage d'assurance sur la scène des acteurs publics, initiant des projets, défendant des manières de faire et enrichissant ses domaines de compétences.

La complexité de la mise en œuvre du projet, son caractère nouveau et donc expérimental, provoque des déstabilisations et des situations d'incapacité ou d'incertitude au sein de l'institution, qui induisent des dynamiques d'adaptations et d'apprentissages et participent également à une redéfinition plus globale de ses missions. Face à ces épreuves, on observe tout autant des réactions de rigidification et de remise en ordre que des réactions d'adaptation et de négociation, témoignant d'une tension récurrente entre disposition au contrôle et disposition à l'expérimentation au sein même de l'institution. Il s'agira d'observer, au fil du projet, si les obstacles sont contournés par une sorte de régime d'exception ou s'ils provoquent un réel remodelage des manières de fonctionner.

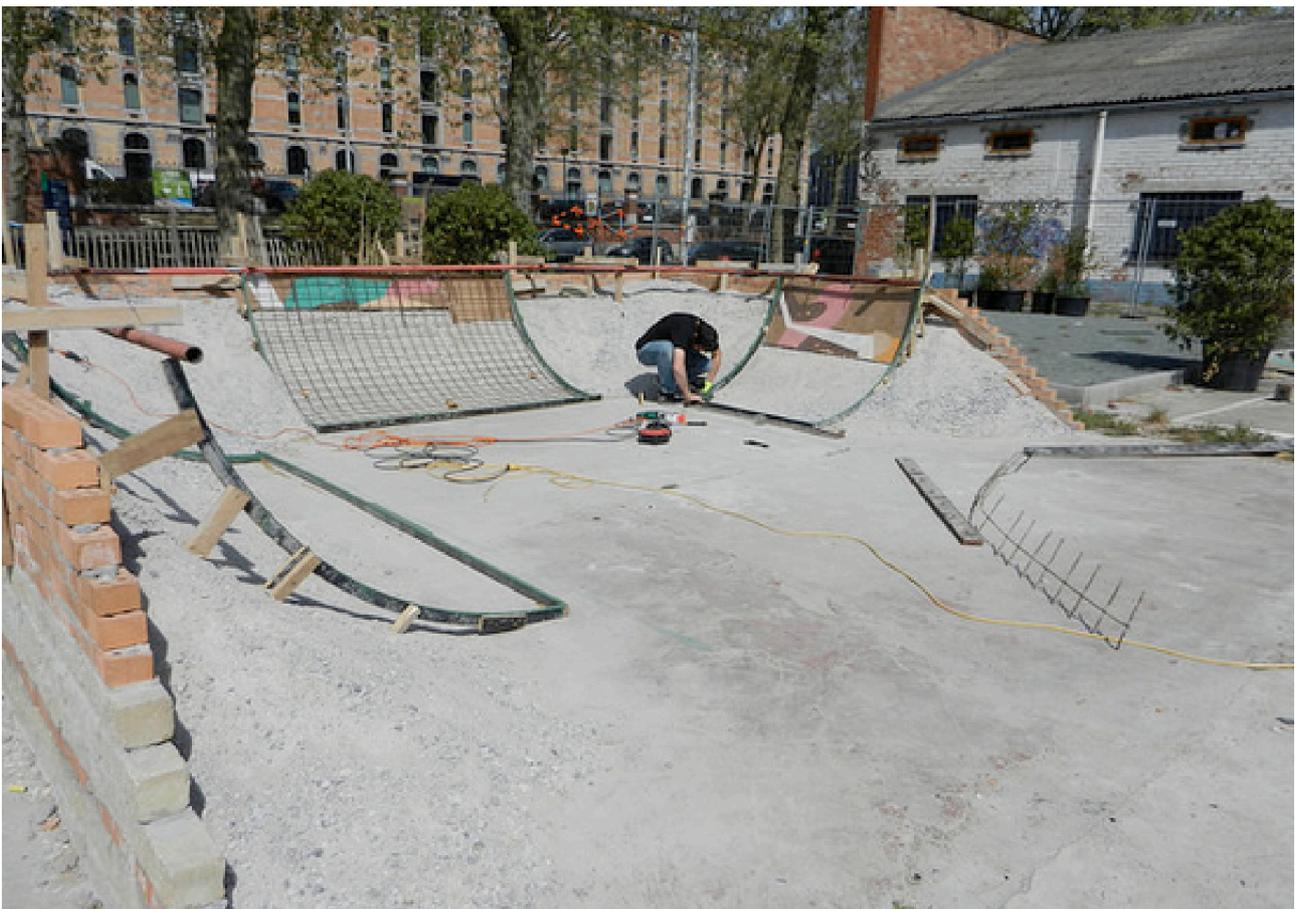


Figure 12 : construction d'un skatepark par les jeunes (photo Toestand)

3. Ouvertures

3.1. Entre expérimentation et institutionnalisation, des espaces ouverts ?

Cette expérience, et les autres terrains similaires observés dans le cadre de la thèse, semblent constituer des « à côtés » de la participation institutionnalisée, hors des cadres et des objectifs co-construits par les acteurs traditionnellement mobilisés sur le enjeux de participation des habitants. Plus que de participation, il y est question d'implication dans un processus de transformation urbaine, implication qui, si elle ne semble pas avoir pour objectif d'impacter de manière frontale sur des prises de décision, a néanmoins de nombreux effets à divers niveaux. Plutôt qu'une « parole sans écho » (Blondiaux L., 2007) on observe des pratiques et des usages ayant des effets palpables, et l'émergence de « contre-pouvoirs, conçus non seulement en termes d'opposition au pouvoir mais de création, d'invention, d'expérimentation dans les différents champs de la vie sociale » (Bacqué M.-H., Biewener C., 2013). L'Allée du Kaai ouvre un lieu de remise en question de la norme, en creux, au sein même d'un projet institutionnel.

Cette forme « hétérodoxe » d'implication des habitants se fait en actes et *in situ*. L'implication des habitants est mise en espace, et cela semble une caractéristique importante.

« Il y en a des centres culturels qui offrent des espaces aux organisations de quartier mais avec très peu de liberté. Tandis qu'ici dans les bâtiments vides, tu peins où tu veux, tu veux mettre un mur tu mets un mur, tu veux mettre un clou dans le mur tu mets un clou dans le mur, tu veux mettre des palettes à l'intérieur tu les mets. » (entretien)

L'espace est une ressource et avoir un lieu permanent « c'est avoir une certaine maîtrise de son rythme d'usage et donc de son propre temps. D'un point de vue symbolique, c'est aussi exister de façon à la fois plus matérielle et légitime, c'est se faire sa place dans un espace social » (Ripoll Fabrice, 1995).

La « mise en lieu », notion utilisée par le GRAC (2010) me semble très appropriée pour décrire ces expériences qui invitent à sortir du modèle classique du déroulé plan/projet/réalisation et donnent naissance à des espaces d'expérimentation « au lieu-même du problème ». La description et l'analyse faite par le GRAC à propos des Pavillons Sauvages à Toulouse est ainsi très proche de ce qui est observé à l'Allée du Kaai :

« Un lieu expérimental moins au sens d'un laboratoire que comme l'espace d'essais répétés, modifiant sa physionomie au coup par coup. L'ouverture c'est la condition pour définir un espace d'apprentissage « de la liberté » (...) Les Pavillons Sauvages, comme haut lieu, présentent cette étrange fonctionnalité : redimensionner la ville, et permettre une politisation non plus sur le mode de la montée en généralité mais plutôt de proche en proche. » (GRAC, 2010)

La thèse cherchera ainsi à explorer à travers l'enquête ethnographique cette notion d'espaces ouverts, au sens d'une ouverture spatiale, mais aussi temporelle, sociale et méthodologique.



Figure 13 : mobilier temporaire en bois dans les espaces extérieurs entre l'avenue du Port et le canal (photo Toestand)



Figure 14 : appropriations spontanées des quais du canal devant les hangars (photo Toestand)

L'enjeu de la permanence est aussi très important : ces « espaces publics oppositionnels (...) où des conceptions alternatives peuvent être pratiquées et données à voir » (Neveu C., 2011) trouvent le plus souvent place dans des espace-temps intercalaires de la fabrique urbaine, dans des « lieux transitoires capables de digérer le mélange des activités, socioculturelles, économiques et politiques » (Janin Claude, Andres Lauren, 2008). Cette « urbanité non planifiée » (Janin C., Andres L., 2008) est souvent éphémère et, comme la plupart des dispositifs d'implication des habitants, pose la question de la pérennisation, ou du moins du devenir dans le temps long (Carrel M., 2006). Le temps de réalisation est celui où s'articulent le niveau politique des enjeux de l'action publique et le niveau technique de leur mise en œuvre (Idt J., 2012). Pour qu'il devienne également un moment potentiel de fabrication de nouvelles institutions (Laval Christian, Dardot Pierre, 2014), il semble fondamental de faire le récit des « tribulations » des projets (Latour Bruno, Yaneva A., 2008) et d'en documenter l'apprentissage (Latour B., 1999 ; Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthes Yann, 2001).

Au-delà de la documentation, de la description et de l'analyse, comment mieux penser ces dispositifs ? Faut-il chercher à anticiper cet « imprévisible » (Guez Alain, 2007) pour mieux l'accueillir ? Comment ne pas dissocier production et gestion, concevoir sans standardiser (Lemaire Judith, 2014) ? Cela met en débat l'implication des habitants à toutes les phases de la transformation urbaine, vue comme un « processus permanent » (Zepf Marcus, 2015), et en particulier dans la gestion et l'animation des espaces publics : le « projet de vie » d'un espace public et la construction d'une « gestion publique » sont encore des chantiers à explorer (Tonnelat S., Renaud, Y., 2008). Enfin, cela interroge la notion même d'aménagement, qui semble parfois mise en péril : le fait que ce lieu fonctionne aujourd'hui de manière quasiment autogérée et sans d'énormes transformations matérielles (Figures 12, 13 et 14), avec le même programme que celui qui est visé par le projet du futur parc, remet-il en cause la nécessité d'un aménagement ?

3.2. « Domestication », instrumentalisation, récupération... Quelle portée critique à des échelles plus larges ?

Comme cela a été évoqué au début de ce texte, il ne s'agit pas non plus d'occulter les dynamiques de domestication, miroir des dynamiques d'ensauvagement décrites précédemment ; c'est le deuxième enjeu de la recherche, à savoir la mise en question du potentiel critique des ces expériences vis-à-vis de la société, à une échelle plus large que celle du projet concerné. L'idée est d'observer si se matérialise un projet politique, c'est-à-dire une action sociale transformatrice (Bacqué M.-H., Biewener C., 2013). Ceci implique de remettre l'action en contexte et de questionner son rôle et son positionnement dans des dynamiques et des tendances plus vastes.

Ainsi de la fabrique urbaine néolibérale : ce projet s'inscrit dans un contexte qu'on connaît bien de réduction des budgets publics, de privatisation de la fabrique urbaine, de dérégulation de la gouvernance, de gouvernement « par projet » (Collectif, 2009 ; Pinson Gilles, 2009). De plus, ce qui peut sembler une prise en main par les habitants et les associations de certaines dimensions de leur cadre de vie peut aussi être considéré comme une forme de délégation de responsabilité (évidemment sans délégation de moyens) : « La modernisation des institutions conduit la puissance publique à se tourner vers un secteur associatif ou communautaire, pour partie issu des mouvements sociaux, lui déléguant des pans entiers de la gestion sociale. » (Bacqué M.-H., 2006).

De manière plus spécifique, la zone du Canal et la frontière entre la ville-centre et les communes de l'ouest de Bruxelles est un de front de *gentrification* où la requalification des quais industriels du laisse place à des immeubles résidentiels de standing. Les quartiers au-delà du canal sont déjà concernés de manière émergente par ce processus, mais le réaménagement des quais et de la zone de Tour et Taxis va probablement créer un basculement beaucoup plus important. On peut ainsi lire, à la fois à la petite et à la grande échelle, « comment les rapports sociaux se nichent au sein des rapports à l'espace matériel » (Ripoll F., 2005), et les projets qui investissent de manière transitoires

des lieux en friche contribuent souvent à ces dynamiques urbaines de revalorisation. Claude Eveno parle ainsi d'un « plan d'occupation de la friche en suivant les arrivées successives et l'ordre des appétits : d'abord les artistes et les marginaux, ensuite les urbanistes et les promoteurs, et pour finir les architectes et les paysagistes avant que tout soit livré à une configuration nouvelle. » (Janin C., Andres L., 2008).



Figure 15 : brocante organisée sur les quais (de l'autre côté, les nouveaux immeubles résidentiels)

Dans ce contexte, quel rôle à un projet tel que l'Allée du Kaai ? Résistance ou défrichage ? Tentative de construire une place légitime aux habitants actuels dans les futurs espaces ou bien préparation du terrain pour les futures populations ?

« Je ne sais pas si on réfléchit beaucoup sur ça, moi en tout cas oui un peu. Je trouve que dans un certain sens on se retrouve intégrés dans une politique, une logique politique, une sorte de mission à remplir dans un agenda un peu néolibéral : ça coûte pas cher de faire entrer des semi-squatteurs qui vont activer l'endroit, c'est un peu social, un peu artistiquement correct... dans des conditions assez précaires et pas sûres du tout pour l'avenir. Et en même temps au passage ça normalise un peu l'endroit qui était un peu abandonné, qui était un peu anormalisé, qui était quand même une sorte de friche, zone grise, avec des squatteurs, avec des narco, avec des...voilà. Il y a beaucoup de littérature sur comment les espaces comme ceci font partie de la gentrification, oui ou non... Mais je crois qu'on fait aussi beaucoup d'évènements pour le quartier, pour que ça vive. Mais c'est sûr qu'il y a aussi des dynamiques de ville qui se font, tout le canal à Bruxelles est en cours de gentrification de toute façon. On peut rien y faire mais je sais pas si on y contribue, pour le moment je ne crois pas mais, je ne sais pas si, selon les termes... on a peut-être contribué un peu à cette gentrification ou pas. Je sais pas. » (entretien)



Figure 15 : piscine gonflable installée entre le hangar RAG et l'avenue du Port lors de la journée pour les enfants sans-papiers

Par ailleurs, comme on l'a dit, le milieu politique et urbanistique commence depuis peu à s'intéresser de plus près à l'expérience et on assiste à une sorte de « retour de l'institution ». Cet intérêt comporte à la fois des avantages (mise en visibilité, soutien) et des risques (récupération politique, augmentation du contrôle). De manière plus globale, il est fascinant d'observer comment en peu de temps « l'occupation temporaire » est devenu une sorte de nouveau credo dans les milieux académiques, politiques, opérationnels et militants à Bruxelles. Si certains y mettent des objectifs sociaux, d'autres le voient surtout comme une solution pragmatique à la gestion des nombreux espaces en latence dans la capitale, et la « popularité » d'un terme signifie souvent son usage équivoque (Blondiaux L., Sintomer Yves, 2002). On observe ainsi de manière récurrente comment des « alternatives » sont vite transformées en nouveaux « modèles », circulant rapidement tout en étant vidées d'une partie de leur consistance et de leur sens. S'agit-il d'une « confluence perverse » (Dagnino E. citée Idt J., 2012) comme on l'observe parfois à propos du terme « participation », c'est-à-dire de l'investissement unanime autour d'un terme derrière lequel personne ne met le même sens ni les mêmes ambitions ? S'agit-il d'instrumentalisation, de récupération, de domestication ?

L'enquête montre que la réalité est à la fois plus riche et plus complexe. C'est justement la tension entre domestication et ensauvagement, entre expérimentation et institutionnalisation qui fabrique la ville et les manières de faire. Il semble qu'on puisse, face à des projets semblables, toujours avoir soit une interprétation progressiste (augmentation de l'influence populaire sur l'État) soit une interprétation conservatrice (augmentation du contrôle étatique sur le social) (Bacqué M.-H., Biewener C., 2013), mais ce couple binaire entre transformation politique et récupération est « insuffisant pour appréhender les recompositions en cours » (Bacqué M.-H., 2006). Souvent, la capacité transformatrice est effective, mais pas forcément là où elle était attendue.



Figure 16 : vue vers le canal depuis le site de Tour et Taxis : à droite les entrepôts royaux, à gauche le nouveau bâtiment de l'IBGE, au centre la nouvelle tour Upsite (logements de standing) et en arrière-plan les tours du quartier "Manhattan"

L'enquête montre surtout, et c'est pour nous assez important, que l'Allée du Kaai ou les autres projets étudiés dans la thèse relèvent aussi de stratégies au sein même des institutions, notamment souvent de stratégies de repli.

Repli dans l'espace : l'IBGE ne peut plus aménager le grand parc dont tout le monde rêvait sur le site de Tour et Taxis puisque celui-ci est aux mains du privé et que la majorité du site va être bâti de logements et de bureaux, le parc, l'espace public, défendu par l'administration, est donc déporté sur les rares fonciers que le public maîtrise, de part et d'autre de la grande emprise privée ; Repli programmatique aussi : la production de logement échappant de plus en plus à la maîtrise d'ouvrage publique, l'action sur l'espace public devient parfois le seul moyen d'agir sur la transformation (y compris sociale) d'un quartier ; Repli dans le temps : dans un contexte où les temporalités de la fabrique urbaine se complexifient, ces projets sont aussi des moyens de fabriquer de l'urbanité sans forcément attendre d'aménager la ville ; Repli dans les moyens enfin, dans un contexte où, on l'a dit, les collectivités publiques ont de moins en moins de ressources.

Ces démarches seraient-elles donc des outils du « faible » au sein des pouvoirs publics ? Une autre manière de voir les choses seraient de mettre en avant la façon dont ces projets sont souvent utilisés par les personnes qui les portent comme des outils, servant à défendre ou faire avancer certains sujets, soit en interne vis-à-vis de sa propre institution, soit vis-à-vis des autres partenaires publics, des élus ou encore des pouvoirs privés. Cela rejoint des observations récurrentes dans les recherches sur la participation des habitants, qui montrent que les personnes portant le sujet au sein des pouvoirs publics y sont le plus souvent en minorité, voire en position de faiblesse, malgré le fait que le terme soit devenu un véritable leitmotiv des politiques publiques.

Ainsi, le projet semble permettre à l'IBGE de porter l'intérêt des habitants au-devant d'autres acteurs publics dont les objectifs peuvent être différents voire opposés (revalorisation du canal,

enjeux de mobilité, enjeux gestionnaires, enjeux budgétaires, etc.). Surtout, l'Allée du Kaai et l'autre expérience menée par l'IBGE autour du site de Tour et Taxis semblent faire office de résistance face au pouvoir du propriétaire privé du site principal. Par l'usage et l'importance actuelle de l'investissement des habitants dans ces lieux, l'IBGE construit un garde-fou face aux actions du promoteur privé probablement plus efficace que tous les accords officiels. Ira-t-on jusqu'à dire que ces « coalitions opportunes » sont peut-être de nouvelles formes de productions de l'espace (Ambrosino C., Andres L.) ?

Bibliographie

- Ambrosino C., Andres L., 2008, « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et sociétés*, 2008/3 n° 134, p. 37-51.
- Bacqué M.-H. (dir.), 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- Bacqué M.-H., 2006, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et Sociétés* (123), p. 69-84.
- Bacqué M.-H., Biewener C., 2013, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, 2013/3 n° 173, p. 25-32.
- Bacqué M.-H., Sintomer Y. (dir.), 2011, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte.
- Blondiaux L., 2007, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, 2007/2 n° 50, p. 118-129.
- Blondiaux L., Sintomer Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n°57, p. 17-35.
- Biau V., Fenker M., Macaire E. (dir), 2013, *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers Ramau (6), Paris, Éditions de la Villette.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Carlier L., 2011, « De la contestation au compromis : quelle critique dans les mobilisations urbaines à Bruxelles ? », *Mouvements*, 65.
- Carrel M., 2006, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, 2006/3 n° 75, p. 33-51.
- Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- Cohen M., 2007, *À Bruxelles, près de chez nous : l'architecture dans les contrats de quartier*, édité par la Région Bruxelles Capitale.
- Collectif, 2009, *Bruxelles dans 20 ans*, édité par la Région Bruxelles Capitale.
- Collectif, 2015, « Urbanisme et luttes urbaines. 41 ans et alors ? », *Bruxelles en mouvement*, n°274.
- Centre de recherche architecturale de l'ISACF-La Cambre, 2005, *De la participation urbaine : la place Flagey*, Les cahiers de la Cambre architecture.

- Deboulet A., Nez H., 2013, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Delbaere D., 2011, *La fabrique de l'espace public. Villes, paysages, démocratie*, Paris, Ellipses.
- Dewey J., 2003, *Le Public et ses problèmes*, Paris, Folio.
- Goirand C., 2013, « Participation institutionnalisée et action collective contestataire », *Revue internationale de politique comparée*, 2013/4, vol. 20, p. 7-28.
- Groupe Recherche Action, 2010, *Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, Rapport final pour le PUCA (Plan Urbanisme, Construction, Architecture), consultation de recherche « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité ».
- Guez A., 2007, « T comme Temps », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, (20-21).
- Harvey D., 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Paris, Éditions Amsterdam.
- Hatzfeld H., 2011, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », in Bacqué M.-H., Sintomer Y. (dir.), *La démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- Hatzfeld H., 2013, « Partager les savoirs, quelle légitimité ? », *Le sujet dans la cité*, Revue internationale de recherche biographique, n°4.
- Idt J., 2012, « Le temps de la réalisation des projets urbains : une fabrique a posteriori des enjeux politiques de l'action collective. », *Géocarrefour*, vol. 87/2.
- Janin C., Andres L., 2008, « Les friches : espaces en marge ou marge de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? », *Annales de Géographie*, (66), p. 62-81.
- Krasny E., 2012, *Hands-on urbanism : 1850-2012, the right to green*, Hong Kong, MCCM creations.
- Latour B., 1999, Préface de Lolive J., *Les contestations du TGV Méditerranée*, Paris, L'Harmattan.
- Latour B., Yaneva A., 2008, « Le point de vue de la théorie de l'acteur réseau sur l'architecture. Explorations in architecture. », *Teaching, design, research*, 80-89, Swiss Federal Office of Culture.
- Laval C., Dardot P., 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte.
- Lemaire J., 2014, *Lieux, biens, liens communs. Emergence d'une grammaire participative en architecture et en urbanisme 1904- 1968*, Bruxelles, Éditions Universitaires de Bruxelles.
- Neveu C., 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations* (1), p. 186-20.
- Neveu C. (dir.), 2007, *Cultures et pratiques participatives*, Paris, L'Harmattan.
- Nicolas-Le Strat P., 2007, *Expérimentations politiques*, Paris, Fulenn.
- Paquot T., Masson-Zanussi Y., Stathopoulos M. (dir.), 2012, *Alterarchitectures Manifesto, Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe*, Publié dans le cadre de la 13ème biennale d'architecture de Venise.

- Pinson G., 2009, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Les presses de Sciences Po.
- Pradel B., 2012, « L'urbanisme temporaire : signifier les « espaces-enjeux » pour réédifier la ville », in Bonny Y., Ollirault S., Keerle R., Le Caro Y. (dir.), 2012, *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Ripoll F., 2005, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois* 195, 2005/2.
- Ripoll F., 2008, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, 2008/3 n° 134, p. 83-97.
- Rui S., Villechaise-Dupont A., 2006, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée. », *Espaces et sociétés* 1/2006 (no 123), p. 21-36.
- Terrin J.-J. (dir.), 2013, *Jardins en ville, villes en jardin*, Marseille, Éditions Parenthèses.
- Tonnelat S., Renaud Y., 2008, « La maîtrise d'œuvre sociologique des Jardins d'Éole, comment construire une gestion publique ? », *Les Annales de la recherche urbaine* (105).
- Van Rompaey C., 2005, « Association et innovation sociale », *Pensée plurielle*, 2005/1 n°9, p. 47-54.
- Verdier P., 2009, *Le projet urbain participatif*, Paris, Adels / Yves Michel.
- Zepf M., 2015, *Repenser le projet urbain, vers une nouvelle articulation entre acteurs, processus et temporalités*, Communication orale lors du colloque annuel de l'APERAU, Rennes.

Résumé en français :

Expérimentations institutionnelles : décrire les effets « d'ensauvagement » à l'œuvre dans un dispositif d'implication des habitants. L'occupation temporaire de l'Allée du Kaai à Bruxelles.

De nombreuses recherches montrent comment les dispositifs participatifs sont devenus de véritables outils d'action publique, et, au-delà, des outils de « gouvernementalité ». Ceux-ci sont plus rarement analysés comme des opportunités dont se saisissent les participants au-delà des objectifs déterminés. C'est cet angle de vue qui est choisi ici, de faire le récit des « usages de la participation » (Rui Sandrine, Villechaise-Dupont Agnès, 2006), des aventures d'un dispositif participatif et des processus de débordement qui le travaillent de l'intérieur. Ceci sans pour autant faire l'économie d'un double regard, nécessaire à propos de ces dynamiques paradoxales : cette communication mobilise ainsi les termes « d'ensauvagement » et de « domestication », que Catherine Neveu (2011) reprend elle-même au Groupe de Recherche Action (GRAC, 2010). Ce texte s'inscrit dans le domaine de recherche, « contrasté et relativement peu exploré » (Neveu C., 2011), sur les tensions entre institutionnalisation de la participation et dynamiques des pratiques informelles et des mobilisations (Bacqué Marie-Hélène, 2006), mais avec un angle d'approche spécifique, affilié au champ de l'aménagement et de l'urbanisme. Cette communication développe une description des phénomènes observés dans le cadre d'une enquête ethnographique en cours sur un terrain à Bruxelles : l'occupation temporaire de l'Allée du Kaai.

Mots-clés en français :

Bruxelles / participation / expérimentation / institution / espace public

English summary :

Institutional experiments : a description of the effects of "ensauvagement" at work in a specific inhabitants involvement device. The temporary occupation of Allée du Kaai in Brussels.

Many researches show how participative devices have become public action's tools, and beyond, tools for "gouvernementalité". These are less often analysed as opportunities that participants take beyond the foregone objectives. This approach is what we choose, by telling the "uses of participation" story (Rui Sandrine, Villechaise-Dupont Agnès, 2006), a participatory device adventure and the processes that overflow it from the inside. Nevertheless, we can't make the economy of a double look, required about these paradoxical dynamic : this communication mobilizes the terms "ensauvagement" and « domestication » that Catherine Neveu (2011) pick up from the Groupe de Recherche Action (GRAC, 2010). This text is part of the research area, "contrasted and relatively unexplored" (Neveu C., 2011), on tensions between institutionalizing participation and informal practices and mobilizations dynamics (Bacqué Marie-Hélène, 2006), but with a specific approach, related to the field of spatial and urban planning. This communication develops a description of phenomena observed in the context of an ethnographic survey still running on a field in Brussels : the temporary occupation of « Allée du Kaai. »

English Key words:

Brussels / participation / experiments / institution / public space